

Séance du 20 novembre 2023

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	19	17

Date de la Convocation 14 novembre 2023
--

Date d'Affichage
14 novembre 2023

Objet de la délibération

No 2023-100123
Affaires générales
SACPA

Le 20 novembre 2023, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Coralie ADNOT, Mohamed BENAHMED, Elisabeth BENARD, Karline BOCQUET, Claudette BOUCHE, Etienne DHUICQ, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Nelly GRIFFON, Christine GUIMAREY, Marie-Claude HIMMESOETE, Valérie JACQUINOT, Régis NOIZET, Jean-Pierre SCHANG, Dominique THUAULT, Ludovic VAN WAESBERGE, Sébastien VERDU, Claudine ZUBER

Absents : Céline FAGOT, Bernard CREPIN

Secrétaire de séance : Coralie ADNOT

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2023-100115 en date du 17 octobre 2023,

Après l'exposé de Monsieur le maire,

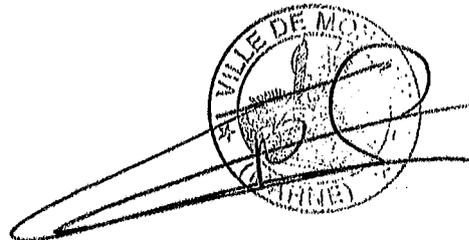
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

-abroge la délibération n° 2023-100115 en date du 17 octobre 2023,

-approuve la mise en place d'une convention de de prestations de services relatif à la capture et à la fourrière animale avec l'entreprise SACPA, à compter du 1^{er} janvier 2024 selon les conditions suivantes : un contrat sur 12 mois reconductible 3 fois avec dénonciation possible 3 mois avant chaque renouvellement, pour un montant de 0,822€ ht /hab

-autorise monsieur le maire à signer cette dite convention

Etienne DHUICQ
Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20231120-2023-100123-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2023

Affichage : 23/11/2023

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. DHUICQ', is written over a circular official stamp of the Municipality of Montmirail, Marne.